



L'investissement en fonds propres est le levier de la croissance économique régionale, le défi d'aujourd'hui et des années à venir. Dans cette perspective, la capacité des acteurs financiers régionaux à accompagner les entreprises dans leurs projets d'investissement et le financement de leur croissance est un enjeu majeur du développement régional.

Ce challenge doit mobiliser toutes les énergies.

Galia Gestion annonce le lancement du Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) Galia PME 6 sur l'Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi- Pyrénées et Limousin. Galia Gestion, Société de Gestion, filiale de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charentes, assurera la gestion du FIP Galia PME 6.

Depuis quelques années, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a en effet pris l'initiative de constituer avec Galia Gestion, un pôle de capital investissement professionnel et dynamique, investissant dans les PME d'AQUITAINE et des régions voisines.

Avec le lancement de Galia PME 6, notre ambition est d'accentuer la mobilisation de l'épargne locale au bénéfice des entreprises des régions Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et Limousin, de les accompagner dans leur développement et de permettre leur transmission dans les meilleures conditions, tout en offrant aux souscripteurs, en dépit des risques attachés aux titres de PME non cotées et de la quasi absence de liquidité avant le terme du Fonds fixé à 10 ans, une opportunité de placement attractive et une fiscalité immédiatement avantageuse.

Acteur économique majeur de la région, au cœur de ses projets économiques, la Caisse d'Épargne élargit son champ d'action et s'ouvre à de nouvelles clientèles.

La création de Galia PME 6 confirme cette volonté.

AVERTISSEMENT DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

L'Autorité des Marchés Financiers appelle votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant la durée de vie du Fonds, soit dix ans au plus à compter de sa constitution, sauf cas de rachats anticipés prévus par le Règlement du Fonds.

Le Fonds d'Investissement de Proximité, catégorie de Fonds Commun de Placement à Risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce Fonds d'Investissement de Proximité décrits à la rubrique « Profil de risque » de la Notice d'information et du Règlement du Fonds.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée de détention pendant laquelle vous le détiendrez, ainsi que de votre situation individuelle.

Droits et Frais de fonctionnement

Typologie des frais	Assiette	Taux / barème
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement - Montant maximum*	Montant total des souscriptions libérées	Taux maximum annuel : 5%TTC**
Les frais de constitution du Fonds	Montant total des souscriptions libérées	Taux maximum : 1,196%TTC
Frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	Montant total des souscriptions libérées	Taux annuel : 0,71%TTC
Frais de gestion indirects liés aux investissements dans des parts ou actions d'autres OPCVM ou de fonds d'investissement (frais de gestion indirects réels et droits d'entrée et de sortie acquittés par l'OPCVM)	Actif net	Taux annuel : 0,011%TTC

* Ces frais incluent la rémunération de la Société de Gestion, du Dépositaire, du Délégué de la gestion comptable et du Commissaire aux Comptes.

** Le taux effectif annuel sera de 3,89 % TTC sur une base de souscriptions libérées de 5M€.



GaliaGestion

GALIA GESTION - S.A.S au capital de 200 000 Euros

2, rue des Piliers de Tutelle - BP 149 - 33025 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05.57.81.88.10 - Fax : 05.56.52.17.34

www.galia-gestion.com

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITÉ



Réduire son Impôt sur le Revenu en investissant dans des PME régionales

Un placement sur 10 ans (2009-2019)*



Le placement en capital n'est pas garanti

*Soit jusqu'au 31 décembre 2019 au plus tard.

Souscription limitée



L'Agence 21, rue... 10927, crédit photo: Phovoir - Imprimé sur papier certifié 100% PEFC/CM, issu de forêts gérées durablement - sous le n° de chaîne de contrôle FCBA/08-00922. Impression réalisée à partir d'écrans végétales.

DÉFISCALISATION

Il est précisé que si la cession des parts peut intervenir à tout moment, le rachat des parts par Galia Gestion ne pourra intervenir sauf cas exceptionnels (décès, invalidité, licenciement) pendant la durée de vie du Fonds (10 ans à compter de sa constitution) soit jusqu'au 31 décembre 2019.

L'acquisition des parts du FIP Galia PME 6 permet de bénéficier, sous réserve d'un engagement de conservation des parts pendant au moins cinq ans à compter de leur souscription (sauf exceptions prévues par la réglementation) :

→ d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 25 % du montant de l'investissement réalisé dans la limite de 12 000 € pour une personne seule et 24 000 € pour un couple, sous réserve d'une conservation pendant cinq ans étant précisé que le rachat des parts du FIP ne peut intervenir, sauf cas exceptionnels (décès, invalidité, licenciement) pendant la durée de vie du Fonds (10 ans à compter de sa constitution).

Exemple pour une personne seule :

- > Montant souscrit (droits d'entrée inclus) : 12 000 €
- > Réduction d'impôt : 12 000 € x 25 % : 3 000 €

[Nb : les souscriptions dans le FIP GALIA PME 6 n'ouvrent pas droit à une réduction d'ISF]

→ d'une exonération d'impôt sur les produits les plus-values éventuelles (hors prélèvements sociaux) pour toute part détenue depuis plus de 5 ans.

NB : des distributions de produits et/ou plus-values de cession pourraient intervenir au-delà de la période de conservation fiscale de cinq ans, nonobstant l'émission de parts de réemploi avant l'expiration de cette période

Conditions de souscription

- Montant total : **5 000 000 €**
- Valeur d'une part : **500 €**
- Montant minimum à souscrire : **1 part**
- Droit d'entrée : **5 %**
- Période de souscription : **du 29 septembre 2009 au 31 août 2010 à 12 h**
- Date de constitution du Fonds : **31 décembre 2009**
- Pas de rachat possible pendant la durée de vie du Fonds (hors cas prévu par la loi)
- Durée de vie du Fonds : 10 ans à compter de sa constitution
- Valorisation semestrielle

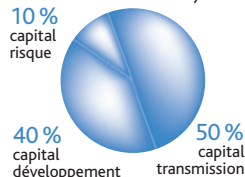
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a vocation à réaliser préférentiellement des co-investissements avec les structures déjà gérées par Galia Gestion et le cas échéant avec des tiers investisseurs, ce qui lui donnera aussi accès à des dossiers d'une certaine importance.

Le Fonds n'affiche pas de préférence sectorielle.

Compte tenu des risques présentés par les investissements (PME non cotées), les critères de sélection des entreprises composant le FIP Galia PME 6 sont la **qualité de l'équipe dirigeante** et managériale, le **potentiel de croissance** du marché et du secteur, la **stratégie de développement**, les potentialités de création de valeurs. Les investissements prennent la forme de prises de participations immédiates ou différées dans le capital des entreprises.

Répartition du « quota » de 60% de l'actif



COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Le Fonds a vocation à prendre des participations minoritaires, le seuil de **35 % du capital et des droits de vote** devant être considéré comme un plafond d'investissement.

Conformément à la réglementation, le FIP GALIA PME 6 investira **60 % au moins de ses actifs** dans **des entreprises régionales** non cotées devant répondre, entre autres conditions, à la définition européenne des PME. L'autre partie du portefeuille, soit **40 % au plus des actifs du Fonds**, sera investie en valeurs monétaires, en OPCVM obligataires ou, accessoirement et en toutes hypothèses dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds, dans des entreprises non cotées n'étant pas éligibles au quota réglementaire de 60% et/ou dans des placements plus dynamiques si le contexte économique y est favorable (OPCVM actions de la zone euro ou investissements directs en titres cotés sur les marchés d'Euronext (notamment Marché Libre, Alternext, et Eurolist C). Le montant du capital investi par les souscripteurs n'est pas garanti.

UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE

Galia Gestion est une société de gestion dédiée au capital investissement régional reconnue par des institutionnels expérimentés y compris en dehors du Groupe des Caisses d'Épargne. L'équipe d'investissement dispose de professionnels présentant une antériorité de 10 à 20 années dans le métier.

Les Fonds déjà gérés et conseillés en 2009 par Galia Gestion sont de 88 M € (au 31 décembre 2008).

Le comité de Galia Gestion qui oriente les décisions d'investissement marie les compétences financières, managériales et scientifiques.

Au 30 juin 2009, les taux d'investissement dans des entreprises éligibles des FIP déjà gérés par GALIA GESTION sont les suivants :

	Année de création	Taux d'investissement en titres éligibles au 30 juin 2009	1 ^{re} date de respect du quota de 60 %
FIP Galia PME 1	2004	78,0 %	31/12/2007
FIP Galia PME 2	2005	82,0 %	31/12/2007
FIP Galia PME 3	2006	64,5 %	31/12/2008
FIP Galia PME 4	2007	51,4 %	31/12/2009
FIP Galia PME 5	2008	11,4 %	31/12/2010
FIP Galia Poitou-Charentes 2008	2008	0,0 %	31/12/2010

ENGAGEMENT SUR DIX ANS

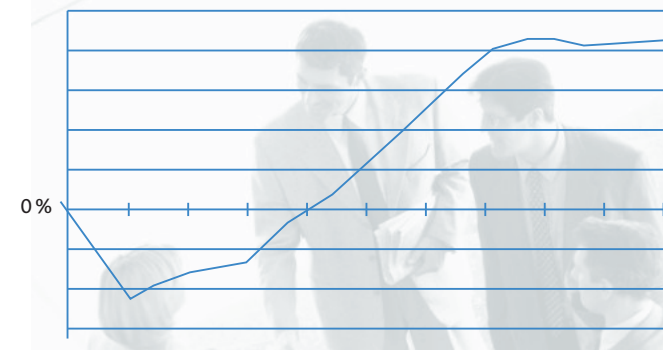
D'une manière générale, la composition des portefeuilles gérés dans le cadre d'un FIP conduit à organiser une **stratégie d'investissement sur le long terme** de nature à optimiser les performances du Fonds.

C'est pourquoi, il n'est possible de demander le rachat des parts (sauf cas exceptionnels) **pendant la durée de vie du Fonds (10 ans à compter de sa constitution)**, étant précisé que les parts de FIP doivent en toute hypothèse être détenues pendant au moins 5 ans (sauf exceptions prévues par la réglementation) à compter de leur souscription si leurs porteurs souhaitent conserver les avantages fiscaux qui y sont attachés.

Pour information, les modèles de rendement des Fonds de Capital Investissement, qui ordinairement adoptent une politique d'investissement basée sur le long terme, sont fréquemment représentés sous forme de graphique matérialisant **une courbe dite en J**.

(cf. À titre indicatif, le schéma théorique non contractuel reproduit ci-dessous, ne préjugant pas des performances attendues du Fonds).

Le montant du capital investi n'est pas garanti.



Cette courbe traduit une baisse de rentabilité du Fonds pendant les trois ou quatre premières années (en raison notamment des frais* de gestion, provisions, etc.), suivie d'une reprise entre la cinquième et la septième année, période au cours de laquelle les placements arrivent en général à maturité et sont valorisés (plus-value latente ou cession), toutefois le montant de l'investissement en capital n'est pas garanti.

* L'ensemble des frais liés à la gestion du Fonds figure de manière détaillée dans la notice visée par l'AMF qui doit vous être obligatoirement remise lors de votre souscription.